



Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables

<http://portail.cder.dz/spip.php?article5888>

Algérie-UE : une convention de financement de 10 millions d'euros pour développer les énergies renouvelables



- Actualités - News -
Date de mise en ligne : mercredi 15 mars 2017



L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont signé, lundi à Bruxelles, une convention de financement par l'Union d'un programme d'appui au développement des énergies renouvelables et à la promotion de l'efficacité énergétique en Algérie d'une valeur de 10 millions d'euros.

La convention a été signée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, ainsi que par le commissaire chargé de la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn, à l'occasion de la 10ème session du Conseil d'association Algérie-UE.

Le programme a été adopté en 2016 au titre de l'instrument de politique européenne de voisinage (2014-2020), selon une source diplomatique qui a souligné que "l'idée de ce projet a émergé, ces deux dernières années, lors des différents échanges dans le cadre du dialogue Algérie-UE dans le domaine de l'énergie".

Le programme vise à soutenir les autorités nationales dans la révision et l'élaboration de dispositifs institutionnels, politiques et réglementaires favorables à la mise en oeuvre des politiques énergétiques durables à travers le déploiement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Il vise également à contribuer à faciliter l'investissement privé (national et étranger) à moyen et à long terme dans des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, ainsi qu'à renforcer les capacités techniques et de gestion des institutions dans ce domaine.